

N°2025-0252193

Tokyo, le 25 juin 2025

**OFFRE D'EMPLOI N°2025-09-CDD-CULT**

L'Ambassade de France au Japon recrute un agent local à temps plein, pour servir au sein du service culturel, répondant au profil détaillé ci-dessous :

**POSTE : Responsable (H/F) de la coopération linguistique et éducative**

**ACTIVITÉS PRINCIPALES**

L'Ambassade de France au Japon recherche un responsable (H/F) de la coopération éducative et linguistique placé sous l'autorité du conseiller culturel et de son adjointe.

Affecté au service culturel de l'Ambassade, l'agent sera chargé, en cohérence avec la feuille de route de l'Ambassade et le plan d'action de l'Institut français du Japon, de piloter la mise en œuvre et le suivi du Plan stratégique Éducation 2024-2027 et de le traduire en actions novatrices et ambitieuses, en s'appuyant sur toutes les composantes du réseau français scolaire, linguistique et culturel au Japon.

Les tâches principales recouvrent les domaines suivants :

- Recenser et tenir à jour une cartographie des établissements scolaires ou universitaires où le français est enseigné ;
- Assurer une veille stratégique sur les politiques linguistiques et éducatives, analyser, rédiger des notes et communiquer en interne sur ces évolutions ;
- Développer des relations avec les autorités éducatives japonaises et le plaider sur le plurilinguisme en collaboration avec les autres pays européens ;
- Concevoir, promouvoir et mettre en place des actions de formation pédagogique pour les enseignants de français du secondaire et du supérieur. Une capacité à assurer soi-même une partie de ces formations serait un atout ;
- Soutenir les réseaux d'établissements francophones, développer la connaissance du LabelFrancEducation et accompagner les dispositifs FLAM au Japon ;
- Apporter un soutien aux actions événementielles du Conseil pour la promotion de la francophonie au Japon et à celles des écoles, universités, associations de professeurs et sociétés savantes francophones ;
- En lien avec le centre national des examens du poste, développer les certifications linguistiques avec les institutions éducatives japonaises ;
- En lien avec les coordinations nationales des cours de l'IFJ et des Alliances Françaises du Japon, promouvoir les relations partenariales avec les acteurs éducatifs locaux ;
- Développer des réseaux professionnels et sociaux afin de promouvoir la visibilité de la coopération ;
- Assurer l'interface avec les lycées français du Japon sur les questions pédagogiques et travailler en appui de l'adjointe au conseiller culturel dans la gestion des tâches relevant de l'AEFE, du CNED et de l'Éducation nationale ;
- Contribuer au sein de l'IFJ, et en transversalité avec les autres pôles sectoriels, à la mise en œuvre de projets aux dimensions culturelle et éducative.

**SALAIRE**

Salaire brut mensuel : 355 015 yens

<b>PRIME</b>
Base de 4 mois de salaire mensuel brut par an (calculée et versée au prorata du nombre de jours exercés).
<b>DURÉE</b>
CDD à temps plein d'une année à compter du 01/09/2025, reconductible en CDI.
<b>DURÉE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL</b>
Durée hebdomadaire de travail : 38 heures Du lundi au vendredi : 09h00 - 18h00 (pause-déjeuner de 12h30 à 14h00) Jours de repos hebdomadaires : samedi et dimanche
<b>CONGÉS ANNUELS</b>
26 jours de congés annuels calculés au prorata du nombre de jours travaillés.
<b>PROTECTION SOCIALE</b>
L'agent est affilié aux régimes de protection sociale suivants : - assurance maladie ; - assurance vieillesse ; - assurance retraite ; - allocation enfant ; - assurance accidents du travail.
<b>LIEU DE TRAVAIL</b>
Ambassade de France – Service culturel 4-11-44 Minami-Azabu, Minato-ku, Tokyo 106-8514
<b>COMPÉTENCES</b>
Compétences requises : - <b>Maîtrise parfaite du français écrit/oral (locuteur natif ou bilingue)</b> - Expérience pédagogique préalable - Connaissance des systèmes éducatifs français et japonais - Expérience dans un contexte diplomatique ou international - Expérience de la gestion de projets (planifier, organiser, communiquer, mettre en œuvre, rendre compte) - Familier des outils de bureautique et de gestion dématérialisée  Savoir-être indispensable : - Aisance dans les tâches de représentation auprès des partenaires - Flexibilité et d'adaptabilité - Discrétion et devoir de réserve  Compétences souhaitées : - Master FLE, MEEF, etc... - Habilitation DELF-DALF - Connaissance des questions de protocole et compréhension des enjeux liés aux relations franco-japonaises.
<b>CONDITIONS ADMINISTRATIVES</b>
- Les candidats doivent obligatoirement disposer d'un visa ou d'un titre de séjour en cours de validité leur permettant de travailler au Japon. Les ressortissants japonais remplissent cette condition de plein droit. - <b>Concernant les ressortissants non-japonais, seuls les titulaires d'un titre de séjour de <u>résident permanent</u> ou les <u>conjoints de citoyen japonais</u> sont éligibles.</b> - Aucune relation contractuelle avec un autre employeur pendant la période d'activité.
<b>QUALITÉS PROFESSIONNELLES RECHERCHÉES</b>
- Respect du principe hiérarchique ; - Autonomie dans le travail ; - Respect des délais dans l'exécution des missions ; - Sens de l'organisation et du travail en équipe ; - Capacité d'adaptation, d'écoute et de compréhension ; - Esprit méthodique, esprit d'initiative et motivation ; - Précision, rigueur et souci du détail ; - Respect de la confidentialité et de la discrétion.

## FORMATION

Études supérieures – niveau licence ou master

## DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées par cette offre d'emploi devront adresser en format PDF leur CV et une lettre de motivation dans un fichier pdf unique (« NOM Prénom – CV-LM.pdf ») en français, **d'ici le 23/07/2025**, par courrier électronique :

[recrutement.tokyo-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:recrutement.tokyo-amba@diplomatie.gouv.fr)

Prière de préciser en objet du courrier électronique le nom de famille et le prénom du candidat ainsi que le n° d'offre d'emploi (ex : « NOM Prénom – Candidature à l'Offre n°2025-09-CDD-CULT »).

Seules les personnes dont la candidature aura été sélectionnée seront contactées pour un entretien à partir du 28/07/2025; les C.V. ne seront pas renvoyés aux intéressés.

Les entretiens se déroulent exclusivement à l'Ambassade de France à Tokyo ; les éventuels frais de déplacement sont à la charge des candidats.